

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° 260847A

ELEVATION certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Monsieur Saidou KONTE

Entreprise : INTERIM QUALITE
76330 - PORT JEROME SUR SEINE

A suivi avec assiduité la formation

FORMATION AU CONTROLE ET PORT DU HARNAIS & FORMATION AU CONTROLE DES MOYENS D'ACCES POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Date(s) et durée : **le jeudi 30 avril 2026**
et ce pour une durée de 3.50 heures

Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Adaptation

Lieu : **ELEVATION HARFLEUR**
76700 - HARFLEUR

Objectifs : **Connaître les exigences réglementaires concernant les EPI (Equipement de protection individuelle) et des moyens d'accès pour le travail en hauteur, Contrôler et savoir porter les harnais et systèmes d'arrêt de chute,**
Contrôler les moyens d'accès pour le travail en hauteur en vue de déceler toute défectuosité pouvant entraîner un accident

Evaluation : Test des connaissances théorique et pratique avec QCM de 10 questions

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis :

FAVORABLE

Fait pour servir et valoir ce que de droit

HARFLEUR, le 30 avril 2026

Sophie SZKLAREK

Co-Présidente

SAS ELEVATION
ZAC du Campdolent
Av. du Cantipou
76700 HARFLEUR
Tél: 02 35 45 00 41
SIRET 440 323 509 00040 - APE 8559A

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à dpo@elevaction.fr ou par courrier : ELEVATION - ZAC du Campdolent - 10 Avenue du Cantipou 76700 HARFLEUR
Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation ELEVATION